

VILLE DE MONT-LAURIER
PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
ANNÉES 2010-2011-2012

Malgré les difficultés économiques, la Ville de Mont-Laurier est confiante quant à son avenir aux plans du développement résidentiel, commercial, industriel et touristique.

Les actions seront certes concordantes avec le plan stratégique de développement adopté en 2004. L'un des thèmes de ce plan concerne les infrastructures dont les objectifs principaux sont :

- Entretien adéquat des infrastructures municipales ;
- Développements résidentiel, commercial et industriel ;
- Amélioration des services à la population.

Infrastructures municipales

En plus de l'entretien d'infrastructures telles que :

- Réfection de chemins ruraux ;
- Trottoirs ;
- Resurfaçage urbain;
- Décontamination d'une partie de la rue Salaberry (Programme ClimatSol) ;

il faut aussi prévoir, pour 2010, les travaux visés par le plan d'intervention qui sont, pour l'instant, subventionnés en tout ou en partie par différents programmes:

- Réfection de réseaux – développement Lépine;
- Bouclage de réseaux ;
- Affaissement de la route Eugène-Trinquier.

Développements résidentiel, commercial et industriel

De nouveaux promoteurs commencent sérieusement à s'annoncer pour divers développements, nous devons donc procéder à certains travaux :

- Feux de circulation sur le boulevard Albiny-Paquette ;
- Développement d'un nouveau secteur résidentiel en partenariat avec un promoteur ;
- Signalisation et affichage.

Amélioration des services à la population

Pour rendre notre ville attrayante, faciliter et promouvoir nos services, nous devons également investir au niveau des équipements :

- Aménagement de l'hôtel de ville ;
- Réparation de bâtiments divers ;
- Véhicules et équipements divers pour les travaux publics;
- Équipements de spectacles et de loisirs ;
- Construction et réfection de terrains de tennis ;
- Éclairage du terrain de balle-molle ;
- Chalet et patinoire au parc à neige.

En résumé, la Ville de Mont-Laurier doit investir dans les infrastructures de rues et les immobilisations, afin d'initier une relance dans l'économie et bénéficier au maximum des programmes de subventions mis en place par le ministère pour ainsi, contribuer au développement de notre région des Hautes Laurentides, plus particulièrement son chef-lieu.